



Fiche de Candidature stage Initiateur Escalade n° 8638

à retourner à la Ligue des pays de la Loire
en Demi-pension ou AUTONOMIE (sans repas)

Cadre réservé à la ligue

Chèque d'arrhes n°

Banque : Montant :

Chèque Solde n°

Banque : Montant : doit:

à remplir par le stagiaire

Niv du Passeport requis OUI NON

Orange

AFPS ou PCS1 fourni : OUI NON

Mineur Adulte

Auto parentale fournie : OUI NON

A déposé son extrait de casier B3 sur son profil ffme OUI NON

Dates : vend 26/08 soir, sam 27/08 dim 28/08 et sam 03/09 dim 04/09/22

Date limite d'inscription : 12/07/2022

Lieu : SAULGES

Tarif régional - 50% : 191,5€ (en autonomie tarif=147,50€)

Arrhes à verser : 58€

Tarif national pour info : 385€ (autonomie 295€)

Nom : Prénom : Né(e) le
Adresse :
Code postal et Ville E-mail :
Téléphone : Portable :
Profession : **Club FFME :** **N° de licence FFME :**
Dates et lieu d'obtention de la formation aux premiers secours :
Si vous êtes-vous pris en charge dans le cadre de la formation continue, prendre contact avec le service formation de la Fédération nationale :
Emmanuel SCICLUNA au 01 40 18 76 61 ou e.scicluna@ffme.fr

Personne à prévenir en cas d'accident

Nom : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Portable : E-mail :

Retournez votre dossier à la ligue FFME des Pays de la Loire

Pièces à joindre au dossier : (seuls les dossiers complets seront pris en compte)

- Un chèque d'acompte d'un montant de 58€
- Autorisation parentale pour les mineurs (au dos ou sur papier libre)

Exigences préalables à l'entrée en formation voir ce lien :<https://www.ffme.fr/escalade/formation-escalade/brevets-federaux-escalade/>

- **Avoir 17 ans révolu**
- **Être titulaire de l'initiateur SAE**
- **Passeport bleu OBLIGATOIRE (niveau 6B en voie, 5C en bloc)**
- **Le stagiaire devra fournir un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois. Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, se verront refuser l'accès à la formation et au diplôme. Doit être déposé dans son profil ffme formation.**

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- *Annulation dans les mois précédents le début du stage : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis*
- *Interruption en cours de formation en cas de force majeure : les arrhes et les droits fédéraux restent acquis. Le stagiaire règle un coût de formation au prorata du nombre de jours effectués*

**Avis, signature et cachet du président de club sur cette fiche OU mail du club.
Copier le texte suivant (faire un copié collé sur un mail)**

Signature du candidat

Formation n°8638

Je soussigné M.....

Président du club

certifie que le candidat suscité possède les exigences préalables à l'entrée en formation, 17 ans révolu, INIT SAE et passeport bleu

Signature du Président